

Ligue de natation de La Réunion

Comité directeur du jeudi 16 mars 2023

La réunion a lieu en visioconférence

Ordre du jour :

- 1 - Contractualisation**
- 2 - Point sur les Jeux des Iles**
- 3 - Point sur la Coupe des Départements**

PRÉSENT.E.S

Julie ABEL, Frédéric ARNAUD, Mahdia BENHAMLA, Pierre DEBAST, Dominique DERVILLIER Guilène FAUBOURG, Henri FONTAINE (le président), Thierry GOUPIL, Samuel IDMONT

ABSENT.E.S EXCUSÉ.E.S

Flore ATTYASSE

INVITÉ

Franck SCHOTT (CTS)

Le président ouvre la séance à 18h45

1 – Contractualisation

Dans le cadre de la convention de contractualisation signée entre la FFN et la Ligue, le trésorier de la Fédération, Bernard Dalmon, a rencontré le Bureau de la Ligue dans nos locaux le vendredi 24 février.

L'objectif était de d'effectuer un état des lieux visant à définir le profil d'activité de la Ligue en identifiant ses points forts, ses points faibles et les axes d'amélioration possibles.

Un document de travail a été établi. Il servira de base au prochain projet de développement de la Ligue qui sera ensuite communiqué.

Voté à l'unanimité des présent.e.s

2 - Point sur les Jeux des Iles

Le Comité directeur a pris connaissance de l'appel à candidatures lancé par le Comité régional olympique et sportif (Cros) à la suite du départ de l'équipe médicale actuelle.

Nous déplorons d'autant plus ce départ que cette équipe était en place depuis plusieurs années et qu'elle a su démontrer son professionnalisme, son efficacité et son engagement dans la prise en charge des sportifs.

Or, envoyer à Madagascar environ 800 nécessite le soutien d'une équipe médicale et paramédicale soudée et compétente en raison du risque sanitaire existant.

Cela nécessite aussi, une phase préparatoire d'information sanitaire et de prévention bien en amont du départ en direction des sportifs et de leurs parents.

Cela est d'autant plus vrai pour notre discipline - comptant parmi les principales pourvoyeuses de médailles aux Jeux -, sera majoritairement représentée par des nageuses et des nageurs mineur.e.s

Le Comité directeur note qu'à quatre mois des Jeux, aucune médicale n'est encore en place, aucune information sanitaire et de prévention n'a été faite par le Cros auprès des sportifs et de leurs parents.

En accord total avec le médecin de Ligue, le docteur Jean-François Boin, le CTS, Franck Schott, et notre administrateur, le docteur Thierry Goupil, que le Codir remercie pour leurs alertes et leurs informations, la Ligue va envoyer un courrier en début de semaine au Président du Cros

Il sera demandé au Président du Cros de nous présenter au début du mois d'avril :

- l'équipe médicale que le Cros aura constituée,
- les moyens et les mesures que le Cros aura pris en matière de prise en charge médicale et sanitaire,
- la ville et la piscine où seront disputées les épreuves de natation,
- les conditions dans lesquelles se tiendront les épreuves notamment concernant la température de l'eau pour le cas où la compétition se déroulerait à Antananarivo,
- le lieu et le type d'hébergement de notre délégation, cela afin de communiquer une information complète aux parents de nos nageuses et nageurs mineur.e.s
- les mesures prises par le Cros et/ou Madagascar pour assurer la sécurité des sportifs.

Voté à l'unanimité des présent.e.s

3 - Point sur la Coupe des Départements

Pierre Debast, administrateur, s'étonne que "les entraîneurs membres de l'ETR désignés encadreront les jeunes qui participeront à la Coupe des Départements aient été choisis sans concertation avec le Comité directeur"

Il ajoute que le choix ne lui semble pas "judicieux" pour l'un des deux coaches "qui n'a plus entraîné depuis plus de deux ans".

Julie Abel, administratrice, référente natation course et membre de l'ETR, indique que les noms des deux coaches ont été évoqués lors de la réunion du Codir du jeudi 9 février

Le CTS précise qu'au cours de la même réunion il avait indiqué qu'un "appel à candidature pour l'encadrement de cette sélection sera lancé au sein de l'ETR et ensuite élargi à tous les coaches si l'appel est infructueux".

Ce point est noté dans le PV du Codir du jeudi 9 février (Page 2 "B – Coupe des Départements")

Mahdia Benhamla, Secrétaire générale, indique que les noms des deux coaches évoqués lors du Codir du jeudi 9 février n'ont pas été portés au PV car il s'agissait pas d'une décision définitive.

Pierre Debast demande que les décisions de l'ETR soient systématiquement soumises à la validation du Codir.

Le Codir rappelle que cela est habituellement le cas

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19h15

La secrétaire générale
Mahdia Benhamla

